Des aides à la rénovation très différentes selon les régions

TRAVAUX. Selon une étude que s'est procurée notre journal, les primes énergie aux particuliers varient de 1 à 6 entre Nord et Sud.

UN CLIMAT et un parc immobilier très diversifié... Il est normal que les Français, selon qu'ils habitent le nord, le sud, l'est ou l'ouest du pays, n'aient pas du tout la même consommation d'énergie. Le hic, c'est qu'il en va de même pour les montants de certaines aides aux travaux de rénovation énergétique, différentes d'une région à une autre. C'est le cas de la prime énergie délivrée par les fournisseurs en échange de certificats d'économie d'énergie (CEE).

Selon une étude que notre journal s'est procurée, si cette prime est en moyenne de 374 € sur l'ensemble du territoire, elle atteint 576 € en Franche-Comté et n'est que de 91 € en Corse! « La prime énergie est versée à un particulier qui a effectué des travaux de rénovation énergétique, explique Nicolas Moulin, le fondateur du site Primesenergie.fr. le tout grâce au système des CEE. » Un dispositif mis en place depuis huit ans, et qui oblige les fournisseurs d'énergie (EDF, GDF Suez, etc.), sous peine d'amendes, à inciter leurs clients à réaliser des économies d'énergie, lesquelles sont quantifiables en CEE.

Chauffage dans le Nord. isolation dans le Sud

Le site Primesenergie.fr fait le lien entre ces fournisseurs, qui ont besoin de racheter des certificats d'économie d'énergie, et les particuliers, ce qui lui a permis d'analyser 50 000 demandes de travaux de rénovation énergétique qui lui ont été adressées l'an dernier. Le constat? A travaux équivalents, une grande disparité régionale est relevée dans le

En bref

■LE COUP D'ÉCLAT DE LA

CFE-CGC ne fait pas les affaires du gouvernement. Le syndicat a renoncé hier à signer le pacte de responsabilité, la nouvelle arme de l'exécutif contre le chômage. Le syndicat proteste ainsi contre les nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs conclues entre le patronat, la CFDT, la CFTC et FO.

■LA SEITA PRÉPARERAIT UN **PLAN SOCIAL** visant à supprimer plus de 350 emplois, soit 30 % des effectifs. « A la suite de fuites au niveau du groupe Imperial Tobacco, a affirmé hier la CGT, les représentants du personnel ont eu vent d'un projet de restructuration. » Ce projet pourrait aboutir à fermer l'usine de Nantes (327 emplois), en Loire-Atlantique, et le centre de recherche de Bergerac (Dordogne). La direction de l'entreprise qui fabrique les célèbres Gauloises a refusé hier de confirmer l'information.

■LES AUTORITÉS

ANTITRUSTS européennes ont effectué hier des perquisitions chez des équipementiers automobiles, fabricants de systèmes d'échappement, dans le cadre d'une enquête sur des ententes sur les prix ou abus de position dominante présumés. Filiale de PSA, Faurecia a reconnu être sur la liste des entreprises visées.

montant des primes énergie reversées. « En toute logique, les régions de la partie nord du pays privilégient le chauffage, détaille Nicolas Moulin, quand celles du sud vont plutôt s'orienter vers l'isolation de combles ou de toitures, avec quelques régions qui privilégient la pose de fenêtres isolées, comme le Limousin ou la Basse-Normandie. » (Voir la carte cicontre.) Une volonté du gouvernement, selon l'expert. Et ce afin de favoriser les types de travaux en fonction des besoins liés au climat. Versée pour l'installation d'une chaudière, cette prime sera donc plus importante à Lille qu'à Marseille, tandis que l'installation d'un chauffe-eau solaire donnera lieu à une pri-

mutuelle

me plus grande à Nice qu'à Brest.

Globalement, ces primes énergie permettent de financer 20 % des investissements de rénovation énergétiques des particuliers et jusqu'à 70 % pour les entreprises. Ainsi, une chaudière à condensation coûte environ 4 000 €. Un particulier obtiendra là-dessus 1 000 € de crédit d'impôt et 500 € de prime énergie. Il lui restera donc à payer 2500 €, qu'il pourra financer par un écoprêt, un écoPTZ (écoprêt à taux zéro) ou par des subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). L'Ademe* fournit toutes les informations sur les aides nationales et régionales.

* www.ademe.fr.











